

Saint-Symphorien-sur-Coise

La présidente de l'ADMR claque la porte « par manque de soutien »

La présidente et le bureau se retirent de l'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural). Christiane Ferlay, la présidente, s'en va, de même que tout le bureau. Elle nous explique pourquoi.

De notre correspondant Jean-Claude Voute - 14 mai 2025 à 19:30 - Temps de lecture : 2 min



Christiane Ferlay était présidente depuis 12 ans. Photo Jean-Claude Voute

L'Admr (Aide à domicile en milieu rural) de Saint-Symphorien-sur-Coise regroupe les dix communes de l'ancien canton de Saint-Symphorien-sur-Coise et Yzeron.

Pouvez-vous présenter l'ADMR en quelques chiffres ?

« En 2024, nous avons effectué 39 931 heures d'intervention, auprès de 367 bénéficiaires. L'association, c'est 23 bénévoles et 47 salariées, dont six secrétaires administratives, 16 auxiliaires de vie sociale et 25 assistantes à domicile. »

« Nous restons bénévoles jusqu'au 31 décembre »

Notre activité a baissé de 4 % par rapport à 2023, essentiellement par manque de personnel. De plus en plus, nous avons de la concurrence, avec des personnes indépendantes qui proposent leurs services pour la compagnie, la garde de nuit, la préparation et l'aide aux repas, les courses et la promenade. Les bénéficiaires y trouvent un avantage certain, car ils ont toujours la même personne qui s'occupe d'eux. »

Pourquoi quitter l'association ?

« Après 12 ans de présidence, je désire me retirer par manque de soutien de la Fédération, suite aussi au recrutement compliqué d'une coordinatrice. Chantal Besson, vice-présidente, Chantal Forissier, trésorière et Marie-Christine Villard, secrétaire, soit le bureau au complet, ont décidé de se retirer aussi, pour les mêmes raisons que moi et en signe de solidarité. »

Pour l'instant, les candidats ne se bousculent pas, mais il faudra bien trouver une nouvelle équipe pour diriger cette association, une des plus grosses structures du département avec celle de Saint-Laurent-de Chamousset.

Je tiens à remercier chaleureusement les secrétaires pour leur excellent travail, de même que toutes les intervenantes, qui ont de lourdes responsabilités. Avec mes trois collègues, nous resterons bénévoles adhérentes jusqu'au 31 décembre. »

Est-ce que les élus vous ont aidé ?

« Le principal financeur est la communauté de communes des Monts du Lyonnais. Celle-ci nous a aidés à hauteur de 50 181 € en 2024. L'intercommunalité des Vallons du Lyonnais nous a octroyés 200 € pour la commune de Yzeron et le département nous a aussi apporté un soutien financier de 1 000 €. »

C'est donc un portrait morose que nous dresse Christiane Ferlay. Elle s'est investie pour la bonne conduite de cette association. Elle en profite pour assurer tous les bénéficiaires de son plein soutien et souhaite de beaux

lendemains à cette structure, tellement importante quant au maintien à domicile des bénéficiaires.